BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2633

26 – DRÔME

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS

Jugement d'ouverture

Date : 21 octobre 2026.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
928 674 449 RCS Romans.
XS AUTO FRANCE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Activité : - l'identification, la recherche, la fourniture et la vente aux professionnels, entreprises et sociétés de toutes catégories, aux collectivités qu'elles soient locales, nationales ou transnationales, aux associations de toutes sortes ainsi qu'aux particuliers :1)de pièces détachées (neuves et,ou d'occasion), de consommables, de lubrifiant, liquides et pneumatiques pour les véhicules légers, utilitaires, poids-lourds, agricoles, industriels et de manière générale pour tout type de véhicule quel que soit son mode de fonctionnement.2)de machines, d'outils, matériaux, accessoires et plus généralement de tout ce qui peut être complémentaire, additionnel et,ou être utile à la réalisation du premier et,ou de l'activité qui lui est liée,3)de services, de sous-traitance et,ou de conseils qui pourront compléter l'offre du premier eu deuxième. l'achat de véhicules d'occasion, import, export, le dépôt vente de véhicules ainsi que le siv 'agrément préfecture et immatriculation), la location de matériels et la location de véhicules, taxi.
Adresse : 540, Grand Rue, Résidence le Calignon, 26380 Peyrins.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 octobre 2026, désignant liquidateur Maître Serrano Philippe 350 avenue Victor Hugo 26000 Valence. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.